

Diplôme universitaire

(année universitaire 2018/2019)

Animateur en santé communautaire

Ce diplôme a été conçu par l'Institut Renaudot, à la demande de la Délégation territoriale de l'ARS de Mayotte, en partenariat avec l'Université de Mayotte. Il répond aux besoins de mettre en compétence les acteurs de terrain déjà engagés, ou souhaitant le faire, dans des actions de santé communautaire.

La **santé communautaire** vise à associer tous les acteurs (habitants/usagers/citoyens, professionnels, élus, associations, institutions) d'une communauté territoriale, sans exclusion de personnes ou de groupes, pour trouver les réponses adaptées aux problèmes de santé reconnus comme prioritaires

Objectif du diplôme : former des animateur-trice.s en capacité de co-construire et animer des projets et actions dans une démarche communautaire

Contacts, renseignements, candidatures :

Institut Renaudot
Philippe LEFEVRE
Coprésident : coordinateur du D.U.
p.lefevre@institut-renaudot.fr
06 18 97 91 13

C.U.F.R. Mayotte
Aurélien SIRI
Directeur du C.U.F.R.
aurelien.siri@univ-mayotte.fr
06.39.09.34.48

Délégation de l'Ile de Mayotte
Service Prévention et Actions de Santé

Objectifs de la formation

- Repérer et mobiliser les acteurs du territoire sur lesquels il est possible de s'appuyer
- Repérer les éléments du contexte d'intervention avec ses atouts et ses faiblesses
- Repérer les besoins et les demandes des différents acteurs
- Créer les conditions d'une implication partagée
- Construire des objectifs partagés
- Mettre en place un suivi partagé

Public concerné

Prérequis :

Diplôme ou titre de niveau bac, bac+2 **ou** expérience significative d'animation d'actions collectives : santé, social, habitat, sport, culture ...

Engagement

Les étudiants s'engagent dans un projet de santé communautaire, à construire ou à développer durant le stage de formation.

A l'issue du D.U, ils acceptent de fonctionner en réseau avec les autres animateurs formés

Formation gratuite (enseignement financé par l'ARS)

Droits d'inscription : 120 € (comprenant la carte d'étudiant)

La formation est d'une durée de **120 heures**, s'appuyant sur une mise en pratique

60 heures d'enseignement

60 heures de stage

(le stage peut être réalisé dans le cadre de l'activité professionnelle).

Elle se déroule sur **9 mois** (d'octobre à juin),

à raison de **5 jours tous les 3 mois**

**Dossier à envoyer avant le 25 mai 2018,
les candidats retenus seront reçus avant inscription
entre le 5/06 et le 12/06/2018**

- par mail : p.lefevre@institut-renaudot.fr
- par voie postale : 30 impasse Bougainville - 91000 Evry

Renseignement : Philippe Lefèvre – Tél. : 06 18 97 91 13

Délégation de l'Ile de Mayotte
Service Prévention et Actions de Santé

Dossier de candidature

Identité

Nom	
Prénom	
Date de Naissance	
Téléphone	
Mail	

Structure

Nom de la structure	
Adresse	
Nom du responsable	
Fonction	

Situation

Bénévole		Fonction : (préciser)	
----------	--	-----------------------	--

(mettre une croix dans la case concernée)

Salarié(e)		Fonction : (préciser)	
------------	--	-----------------------	--

(mettre une croix dans la case concernée)

Niveau d'étude	
----------------	--

Maitrise langue orale		Maitrise langue écrite	
-----------------------	--	------------------------	--

(Préciser par OUI / NON)

Expérience et stage

Possibilité de stage		Possibilité de tutorat	
----------------------	--	------------------------	--

(Préciser par OUI /NON)

Expérience - bénévole et/ou salarié(e) (préciser) – d’animation d’action collective (Préciser)

Avez-vous un projet de santé communautaire ? le décrire en quelques lignes (Préciser)
--

Celui-ci serait-il votre terrain de stage ?	(préciser OUI / NON)
---	----------------------

Si NON, avez-vous un terrain de stage en perspective ? (Préciser)
--